

## **Pays de l'Ozon/Corbas. « Les plans et hypothèses de tracé sont des écrans de fumée »**

**Contournement ferroviaire. L'association Fracture reste opposée au projet actuel de CFAL Sud. Le président et le vice-président dressent un bilan post-consultation.**

***Le Progrès, publié le 07/06/2015***

« Un déni de démocratie », lance Gilbert Barnachon. Le vice-président de Fracture (\*) et le président, Gilles Renevier demeurent farouchement opposés au projet de CFAL Sud (Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise).

Gilles Renevier avait qualifié la consultation publique (lire ci-dessous) de « jeu de dupes ». La consultation portait sur le choix de tracé du tronçon Sud du CFAL (fret et voyageurs) et sur le nouveau franchissement du Rhône.

Après la réunion de restitution des 220 avis recueillis lors de cette consultation (lire ci-dessous), Xavier Inglebert, préfet, secrétaire général du Rhône, doit effectuer une synthèse écrite et l'adresser au secrétaire d'État en charge des Transports Alain Vidalies.

L'association de riverains critique, depuis dix ans, le fuseau choisi par l'État : « Grenay-plaine d'Heyrieux-Sibelin nord ». Dans ce fuseau, un tracé doit être défini, la décision reviendra au ministre. Fracture propose un projet alternatif à celui présenté par Réseau ferré de France (gestionnaire des infrastructures et maître d'ouvrage). Selon Gilles Renevier et Gilbert Barnachon, les acteurs institutionnels « se servent de la problématique du nœud ferroviaire lyonnais comme prétexte pour justifier le CFAL ».

### **Quel est votre avis sur le rendu de la consultation ?**

*Gilles Renevier* : La synthèse sera orientée, le bilan de la consultation n'a pas été honnêtement présenté.

*Gilbert Barnachon* : On aurait aimé qu'ils disent que des gens sont opposés au fuseau. On veut que les gens sachent que les études de Réseau ferré de France (RFF) et de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) n'éclairent pas objectivement les avis. Les plans et hypothèses de tracé sont des écrans de fumée.

*Gilles Renevier* : Cette réunion avec le préfet était une restitution de la consultation. Or, au milieu des débats, Xavier Inglebert nous a dit que la consultation n'était pas terminée, la réunion de restitution faisait aussi partie de la consultation. Fracture a participé contre son gré (alors qu'elle boycottait la consultation). Les acteurs institutionnels contournent les contraintes et les réglementations.

*Gilbert Barnachon* : Ils ont fait remonter deux questions principales : l'intégration générale du projet, comme la consommation des terres agricoles, les ressources en eau (points de captage), et son impact sur la vallée du Rhône.

### **C'est-à-dire son impact ?**

*Gilbert Barnachon* : L'augmentation du trafic va toucher de plein fouet les villes de la rive droite qui n'ont pas droit au chapitre.

*Gilles Renevier* : Xavier Inglebert a dit qu'il a une commande de l'État : étudier le passage du CFAL dans un périmètre défini. Toutes les communes impactées, qui sont hors périmètre d'études, n'ont pas leur mot à dire (une partie des communes de la rive droite du Rhône).

Toutes les études montrent que le développement – économique et démographique – de l'agglomération se situera dans l'Est lyonnais. Dans vingt ans, avec le CFAL, on aura encore le train dans l'agglomération.

## Maintenant que va-t-il se passer ?

**Gilles Renevier** : On a tout sur la synthèse. Il y aura un viaduc au-dessus de l'A46 à Corbas, l'entrée à la gare de triage de Sibelin se fera par le nord, la seule zone enterrée se trouvera sous les Grandes terres à Feyzin. On fait un travail pour que les hommes politiques locaux fassent remonter nos avis à l'échelon national pour éclairer la décision du ministre.

Pour la première fois, le 30 juin, nous serons reçus par le préfet de Région, Michel Delpuech. Nous n'avons jamais eu de rendez-vous avec M. Carencu. Nous espérons que M. Delpuech nous entendra.

**Gilbert Barnachon** : Ils vont faire avancer le dossier sans tout connaître sur l'étude de dangers sur Sibelin, qui a été menée mais pas rendue publique, et sur les obligations liées aux périmètres des plans de prévention des risques technologiques (PPRT).

**Gilles Renevier** : La réglementation des PPRT sera bientôt assouplie. Sur le principe, la proposition du député Yves Blein (PS) se tient : le pollueur payeur. Mais les entreprises prendront-elles leurs responsabilités par rapport aux dangers ? Toutefois, une directive européenne « Seveso 3 » est appliquée en juin [ndlr : elle oblige, notamment les industriels à mieux prévenir et gérer les accidents majeurs impliquant des produits chimiques dangereux].

## (\* ) Fracture : Fédération régionale des associations contre le train en zone urbaine et pour le respect de l'environnement.

### Repères. Une alternative

Les associations de riverains et d'élus locaux brandissent une alternative au fuseau de RFF : construire le CFAL Sud le long de la ligne grande vitesse Sud-Méditerranée, jusqu'à la gare de triage de Salaise-sur-Sanne (38). Fracture demande que le CFAL soit réalisé loin de l'agglomération lyonnaise afin de « réduire les nuisances » pour les populations et l'environnement et éviter le danger des secteurs industriels « Seveso ».



*Gilles Renevier, président de Fracture (à gauche) et Gilbert Barnachon, vice-président.*

**Pourquoi le CFAL ?**  
La réalisation du CFAL (Nord et Sud) s'inscrit dans une réflexion globale sur le développement du réseau fret transeuropéen. Le tronçon Sud devrait traverser Saint-Pierre-de-Chandieu, Mions, Toussieu, le nord du Pays de l'Ozon, Corbas, Feyzin, la gare de triage de Sibelin (Sérézin, Solaize) avant de continuer vers le Sud.

**La consultation**  
La consultation publique (6 octobre 2014-6 janvier 2015) portait sur le tracé Sud et la localisation d'un nouveau franchissement du Rhône (vers Givors). L'ancien préfet de Région Jean-François Carencu a recueilli 220 avis livrés sur la base du dossier présenté par Réseau ferré de France (RFF). Le 29 avril, Xavier Inglebert, préfet, secrétaire général du Rhône, a présidé la réunion de restitution de ces avis, en présence d'une centaine d'acteurs locaux. Une synthèse doit être envoyée au ministre qui décidera du tracé.

DIMANCHE 7 JUIN 2015 - LE PROGRES ■ 27

